



L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

FÉVRIER 2018

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Bonjour à tous,

Nous désirons souhaiter la bienvenue à M^{me} Ann-Sophie LaSalle qui assura l'intérim au Service du Loisir et de la Culture pendant l'absence temporaire de Mme Sabrina Pelletier.



Encore cette année, les Folies Nordiques ont connu un franc succès !!! De la Disco des Neiges en soirée aux multiples activités extérieures organisées par notre Service du Loisir et de la Culture, le plaisir était indéniablement au rendez-vous avec en prime une température douce et quelques flocons ! Les collations et consommations servies gratuitement à

l'intérieur de la salle Jean-Paul-Carières ont pu être appréciées de tous et ont connu une grande popularité ! Nous remercions chaleureusement les bénévoles ainsi que les partenaires qui ont contribué au grand succès de l'événement: Loisirs Laurentides, Sevtech sonorisation et le Marché de la Place !!! Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une autre édition de cette activité hivernale.

Je vous invite également à consulter l'insertion jointe à ce bulletin qui vous propose des activités organisées par la Société Arts et Culture de Saint-Placide ainsi qu'une sortie en ski qui se déroulera durant la semaine de relâche scolaire !

Toujours dans le but de répondre aux besoins de nos familles, la Municipalité s'est engagée dans une démarche qui mènera à l'adoption d'une politique municipale pour les familles et les aînés. J'invite avec empressement tous les citoyens à prendre part à ce projet. Que ce soit en répondant aux sondages que vous recevrez par courrier, en participant aux rencontres publiques ou en s'impliquant au sein du Comité de pilotage (voir article page 2). Votre participation est essentielle !

Sur un autre plan, c'est avec grand plaisir que je vous confirme que nos pompiers ont pris possession le 6 février dernier de la toute nouvelle caserne incendie située au 287, montée Saint-Vincent, Saint-Placide ! C'est l'aboutissement d'un projet auquel de nombreux élus et employés se sont investis et je désire les remercier pour le travail accompli ! J'en profite pour porter à votre attention le fait que certaines interventions peuvent être retardées en raison de l'identification de plaque d'adresse qui ne sont pas suffisamment visibles. Cet état de fait nous a également été rapporté par les divers services d'intervention d'urgence. Nous vous encourageons donc à apporter une attention particulière afin que votre plaque d'adresse soit facilement repérable. Il s'agit de votre sécurité !

En terminant, je souhaite à tous ceux qui seront en congé pour la période de la relâche scolaire d'en profiter pleinement !

Richard Labonté

Richard Labonté, Maire

Le 20 février dernier, lors d'une séance ordinaire, le Conseil municipal a résolu:

- De nommer M. Jérôme Morin, inspecteur municipal et en bâtiment à titre de représentant de la Municipalité sur le Comité sur la sécurité routière en milieu municipal;
- De nommer la Coopérative de Solidarité-Santé de Saint-Placide responsable de la Journée Retour à la Terre qui se tiendra le 19 mai prochain;
- De faire l'embauche de M^{me} Ann-Sophie LaSalle à titre de Coordinatrice du Loisir et de la Culture par intérim en remplacement temporaire de Mme Sabrina Pelletier;
- De faire l'embauche de M^{me} Marie-Soleil Sauvé à titre de Coordinatrice du camp de jour 2018;
- De faire l'embauche de M^{me} Gynet Rhéaume à titre d'éducatrice pour l'École du Petit Monde;

**Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu
Mardi, le 20 mars 2018 à 20 h à la Salle Jean-Paul-Carières.**



Nous croyons pertinent pour la sécurité de tous, d'effectuer un rappel aux conducteurs de motoneiges et VTT concernant les limites de vitesse à respecter. Ainsi, la vitesse maximale est de 70 km/h sur les sentiers et les limites suivantes s'appliquent selon les situations :

Vitesse maximale de 50 km/h

Quand on circule à moins de 100 mètres :

- d'une zone habitée
- d'un établissement de santé
- d'une aire réservée à la pratique d'activités culturelles, éducatives, récréatives ou sportives

Vitesse maximale de 30 km/h

Quand on circule à moins de 30 mètres :

- d'une zone habitée
- d'un établissement de santé
- d'une aire réservée à la pratique d'activités culturelles, éducatives, récréatives ou sportives

Source : www.saaq.gouv.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**Horaire**

Mardi : 14 h à 21 h

Mercredi : 14 h à 16 h

Judi : 14 h à 16 h

Vendredi : 14 h à 21 h

Samedi : 10 h à 14 h

**SAMEDI 24 MARS À LA
BIBLIOTHEQUE**

* L'HEURE DU CONTE,
de 10 h à 11 h

Comme une soudaine envie de voler



Réservation obligatoire au
450-258-1780.

* JEUX DE SOCIÉTÉ
de 12 h à 14 h

**CONCOURS DE PÂQUES À
LA BIBLIOTHÈQUE**

Du 5 au 31 mars 2018, participez à son concours « Décore ton œuf de Pâques » ! À gagner, un panier-cadeau d'une valeur de 50 \$.

Pour plus de détails consulter le site internet municipal www.saintplacide.ca

POLITIQUE MUNICIPALE POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS

La Municipalité de Saint-Placide s'est engagée dans un processus visant à adopter une politique municipale pour les familles et les aînés. L'objectif visé est d'**offrir des services et des activités adaptées spécifiquement à ces clientèles** locales. Nous sommes donc à la recherche de personnes représentantes du milieu des **FAMILLES ET DES AÎNÉS** pour la création d'un comité de pilotage ! Les membres du comité de pilotage auront la mission de proposer une série de mesures visant à aider les familles à améliorer leur qualité de vie à Saint-Placide et aider les aînés à vieillir en santé.

QUI fera partie du comité de pilotage ?

Des parents, des aînés, la conseillère municipale responsable des familles et des aînés, des employés municipaux, idéalement un intervenant social auprès des familles et des aînés du milieu de la santé ainsi qu'une personne-ressource pour piloter la politique jusqu'à sa réalisation.

QUELLE sera leur implication ?

Une rencontre mensuelle de 2 heures au cours de laquelle ils seront consultés à toutes les étapes de la démarche. Ils participeront en analysant la situation actuelle et en proposant des mesures pour répondre aux besoins des familles et des aînés. Durant presque un an et demi, ils verront leur projet se développer et ils participeront, s'ils le désirent, au comité de suivi.

Vous vous sentez interpellé par ce projet ? Complétez la fiche de candidature disponible au comptoir du bureau municipal et sur le site internet www.saintplacide.ca ou communiquez avec M^{me} Johanne Béliveau, Coordinatrice des communications au 450 258-2305 poste 232 ou par courriel à communications@saintplacide.ca pour proposer votre candidature **au plus tard le jeudi 1^{er} mars 2018.**

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT—ÉTÉ 2018

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche de personnel pour la saison été 2018 :

- Un poste de moniteur à temps partiel pour le service de garde du camp de jour;
- Deux postes de préposé à temps plein au quai municipal.

Il s'agit de postes saisonniers, pour la période estivale, qui sont placés sous l'autorité de la Coordinatrice du Loisir et de la Culture. La description détaillée des postes ainsi que leurs exigences sont disponibles sur notre site internet www.saintplacide.ca.



MAISON DE LA CULTURE DE SAINT-PLACIDE
74, 2^e avenue, Saint-Placide, JOV 2B0

Événements en février, mars et avril 2018

VENDREDI 23 FÉVRIER - 19 h 30

Ciné Club 12-15 ans et... les jeunes de cœur. *La société des poètes disparus.*

Entrée libre- apportez vos grignotines

SAMEDI 17 MARS – 20 h **TEMPLIER/LARENAS DUO**



Photo : Rocksan Dubé

Le **Templier/Larenas Duo** propose un répertoire accessible et élégant, alliant flamenco traditionnel, arrangements personnels de grands classiques qu'ont interprété Édith Piaf, Björk ou encore Léonard Cohen, ainsi que des pièces instrumentales classiques ou tirées du folklore latino-américain.

Bref, un programme éclectique pour réchauffer notre printemps!

Billets : 15 \$ en vente dès le 29 janvier – Place limitées – ouverture des portes à 19 h le soir du spectacle
Service de bar.

DIMANCHES 25 MARS ET 8 AVRIL- 13 h à 16 h

En collaboration avec le Club photo d'Oka, nous présentons une exposition de photos sous le thème "nature". Il y aura également projection de centaines de photos de leur collection.

Entrée libre.

VENDREDI 30 MARS – 20 h 00 **CE SOIR ON KARAOKE... LES ANNÉES 80**

Nouveau rendez-vous à la MC : les soirées Karaoqué. Venez révéler votre grand talent (☺) dans une atmosphère débridée! Premier thème de la saison : les années 80. Les succès de ces années fastes, au Québec et ailleurs. Et pourquoi pas vous donner un look de l'époque ? Écran géant, piste de danse et... du gros plaisir en vue!

Entrée libre – ouverture des portes à 19 h 30 – Service de bar

DIMANCHE 15 AVRIL – 14 h **MINIMUM 12 : UN JOYEUX RENDEZ-VOUS AVEC LE CHANT CHORAL**

Un chœur de 12 voix à la Maison de la culture? C'est une invitation à baigner au cœur du CHANT CHORAL! **Minimum 12**, c'est une joyeuse bande de chanteurs amoureux de ce type de musique. L'ensemble créé en 2017 est dirigé par Jean-Louis Richer, chef émérite ayant notamment dirigé le célèbre ensemble *Les Jongleurs* ainsi que *Bach et caetera*. Un petit ensemble et pourtant des arrangements qui passent par 4, 5 voire jusqu'à 8 parties différentes. Des œuvres allant de la Renaissance à aujourd'hui.

Billets : 15\$ en vente dès le 12 février – Places limitées

Ouverture des portes à 13 h le jour du spectacle – Service de bar

RÉSERVATIONS : FRANÇOISE NANTEL 450 412-0852

BILLETS EN VENTE À LA MUNICIPALITÉ : 450 258-2305

SORTIE EN SKI AU MONT-BLANC !



Organisé en collaboration
avec



À l'occasion de la relâche scolaire, le service du Loisir et de la Culture de la Municipalité de Saint-Placide est heureux de vous proposer une sortie de ski alpin ! Celle-ci aura lieu au Mont Blanc le lundi 5 mars prochain. Faites vite, les inscriptions prennent fin le mardi 27 février, 16 h.

Le transport en autobus jusqu'à la station de ski est assuré par la Municipalité et la sortie se fera en collaboration avec la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.



Départ du bureau municipal de Saint-Placide 7 h 30

Retour au bureau municipal de Saint-Placide 18 h 00

TARIFS (Taxes incluses)

Adulte (18-59 ans)	35 \$	Junior (6-12 ans)	25 \$
Étudiant (13-25 ans)	28 \$	Enfant (5 ans et -)	7 \$
Senior (60 ans et +)	28 \$	Tapis magique (tous âges)	7 \$

AUTRES ACTIVITÉS SUR LE SITE

Jungle magique (aire de jeux intérieurs pour les enfants), piscine intérieure, spa et sentiers de raquettes.

Possibilité de louer de l'équipement sur place et de prendre des leçons de ski/planche sur réservation !

Les enfants de 12 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent ou tuteur majeur. Les enfants de 13 ans et plus sont autorisés à participer à la sortie sans accompagnateur à condition que leurs parents aient signé le formulaire d'autorisation disponible sur le site internet ou au bureau municipal.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, consultez le site internet de la municipalité www.saintplacide.ca ou encore communiquez avec le service du Loisir et de la Culture au 450-258-2305 poste 231. Les inscriptions prendront fin **mardi 27 février, à 16 h**. Votre inscription sera considérée complète lorsque nous aurons reçu vos formulaires d'inscription et de décharge dûment complétés et signés et lorsque nous aurons reçu votre paiement complet en argent comptant seulement. Le service du Loisir et de la Culture se réserve le droit d'annuler toute activité pour laquelle un minimum de 10 participants n'est pas atteint. En pareil cas, nous communiquerons avec les personnes inscrites au plus tard le jeudi 1^{er} mars et le montant d'inscription, s'il y a lieu, sera remboursé en totalité.

Les documents requis pour inscription sont les suivants :

- Formulaire d'inscription
- Formulaire d'autorisation parentale
- Formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques
- Paiement complet en argent comptant seulement



AVIS DE RECHERCHE **4 postes à combler au CA**

Le Comité des Loisirs, organisme à but non lucratif responsable d'activités favorisant les échanges entre toutes les tranches d'âge de notre belle communauté, a besoin de votre implication.

Quatre postes sont à combler au sein de notre CA, et il est primordial de recevoir des candidatures le plus tôt possible afin d'assurer la pérennité des activités que nous organisons.

Devenir membre de notre CA vous demandera d'assister à des réunions, qui se veulent conviviales et agréables, et ce, à la fréquence d'environ une réunion par mois, parfois aux deux mois selon les activités en cours.

La fête au village, la sortie Cabane à sucre et le dépouillement de Noël font partie des activités récurrentes annuelles chapeautées par notre comité, et nous recevons également des demandes de financement d'activités organisées soit par des organismes ou encore des résidents, que nous évaluons afin de contribuer à la tenue de celles-ci.

Vous êtes nouveaux résidents? Nouvellement retraités? Ou encore résidents de longue date qui avez le désir de participer davantage à la vie sociale de Saint-Placide? Vous souhaitez vous impliquer? Vous avez à coeur de poser des actions concrètes et de partager vos idées? Nous aimerions vous rencontrer!

Vous vous sentez interpellé mais avez des interrogations? Un appel, une présence à notre prochaine réunion, et vous serez ensuite en mesure de décider si vous désirez vous joindre à nous.

Contactez-nous, par téléphone ou via notre page FB Comité des loisirs de Saint-Placide, et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir au sein de notre équipe!

Nicolas Chenu, président, 514-910-9965
James Beaudry, trésorier
Charlyne Grégoire, administratrice, 450-412-0924
Sonia Dion, secrétaire 514-240-5829



COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ-SANTÉ DE SAINT-PLACIDE

Du nouveau au sein du conseil d'administration de la Coopérative Régionale de Solidarité-Santé de Saint-Placide : M. Lagier a gracieusement cédé son poste de président à M^{me} Ghislaine Tessier.

Depuis un an et demi, M^{me} Tessier siège au conseil où elle est très active dans la mise en place des services maintenant dispensés à la coopérative. Infirmière de métier, M^{me} Tessier est un maillon important dans les démarches au niveau du réseau de la santé. Connue par sa présence régulière sur Solidarité Saint-Placide et par son implication dans les jardins éducatifs, nous croyons qu'elle sera une excellente ambassadrice pour la Coopérative. Nous sommes heureux de l'accueillir comme présidente.

M. Lagier, de son côté, est à la source de l'aventure coopérative qu'il a menée contre vents et marées depuis et avant sa création en 2015. Nous reconnaissons sa grande implication, les heures qu'il a consacrées à la direction du conseil et de la coopérative elle-même. M. Lagier s'est impliqué sans réserve et a piloté plusieurs dossiers afin de tenter, sans relâche, d'amener un médecin à Saint-Placide. Nous le remercions chaleureusement et nous sommes heureux de continuer à profiter de son expertise comme membre administrateur au sein du conseil.

Voici les services offerts à la Coopérative au 77, 2^{ième} avenue

Services de soins et hygiène de pieds :

M^{me} Manon Baril 450-562-9718

Frais 30\$ / un mardi par mois

Service de prélèvements biologiques :

M^{me} Stéphanie Chartrand 514-779-0155

Frais 35 \$ /

Horaire variable selon la demande

Service de massothérapie :

M^{me} Christelle Lahaie 514-296-0132

Frais 50 \$ pour 60 minutes et 70 \$ pour 90 minutes

Jeudi après-midi aux 2 semaines

Services psychosociaux :

Téléphonez au 450-412-0687 ou envoyez un courriel à

coopsaintplacide@gmail.com . L'intervenante communiquera avec vous.

Aux contribuables de la
Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
par la soussignée,
Lise Lavigne, directrice générale
de la Municipalité



Municipalité de Saint-Placide

Assemblée publique de consultation

**Projet de règlement sur les projets particuliers de construction,
de modification ou d'occupation d'un immeuble**

QUE SELON LA DERNIÈRE IMPOSITION DE TAXES, le rôle de perception est complété et déposé au bureau municipal depuis le 19 février 2018. Toute personne dont le nom y apparaît comme sujette au paiement desdites taxes, arriérés ou autres deniers, est tenue de les payer dans les trente jours suivant la mise à la poste de la demande de paiement, c'est-à-dire, pour le 19 mars 2018 et ce, conformément à la Loi.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 19^{ième} jour du mois de février, de l'an deux mille dix-huit

Lise Lavigne
Directrice générale

Les comptes de taxes ont été postés cette semaine.

Si vous n'avez pas reçu le vôtre, communiquez sans délai avec le bureau municipal.

AVIS, est, par les présentes, donné par la soussignée à toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 janvier 2018 un avis de motion et un projet de règlement ont été donnés par M^{me} la conseillère Marie-Ève D'Amour sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

QUE l'objet du règlement est de permettre, à certaines conditions, qu'un projet particulier soit réalisé malgré le fait qu'il déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme.

QUE le projet particulier présenté doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme et les nombreux critères d'évaluation tels que décrits au Projet de règlement.

QU'un projet particulier de construction ne peut être accepté dans une zone soumise à des contraintes particulières pour des fins de sécurité publique, dans une zone inondable, dans une bande de protection riveraine ou dans une zone agricole.

QUE ce projet de règlement est soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par la Municipalité le 20 mars 2018 sous la présidence de M. le Maire Richard Labonté, à 19 h à la Salle Jean-Paul-Carières située au 281, montée Saint-Vincent à Saint-Placide.

QU'au cours de cette assemblée publique, le Maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la directrice générale situé au 281, montée Saint-Vincent à Saint-Placide durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 23^e jour de février 2018.

Lise Lavigne, directrice générale

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
Tous les 1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois, à 19 h	BINGO DES BONS VIVANTS	Salle Jean-Paul-Carières	Robert Therrien 450-537-1781
5 mars 2018	SORTIE DE SKI AU MONT BLANC	Départ à 7 h 30 et retour à 18 h—Stationnement de la salle Jean-Paul Carières	Service du Loisir et de la Culture 450-258-2305 poste 231
10 mars 2018, 9 h à 17 h	PRIER COMME DAVID DEVANT L'ARCHE DE DIEU Invité : Fr Thierry-Joseph	Carrefour Béthanie 377, rang Saint-Vincent	Alain Laframboise 450-258-3002
12 mars 2018, de 9 h à 16 h	RENCONTRE EMPLOYABILITÉ CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DEUX-MONTAGNES	Salle Jean-Paul-Carières	450-974-1635 info@cjedm.qc.ca
13 mars 2018, 19 h 30	ASSEMBLÉE MENSUELLE DU CERCLE DE FERMIFIÈRES	Salle Jean-Paul-Carières	Liliane Pelosse 45-258-3534
8 avril 2018	SORTIE À LA CABANE À SUCRE	Détails à venir dans l'Informateur du mois de mars.	